



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tenindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

## COMMUNIQUE

Ces dernières semaines, il a été signalé par les usagers et constaté par l'ARTEC que certains abonnés de AIRTEL Madagascar n'arrivent pas à joindre ceux de TELMA. Fait qui a, par ailleurs, été rapporté et admis par les deux opérateurs en cause.

Pour préserver le droit fondamental des usagers de communiquer entre eux et en contrepartie des différents droits et taxes qu'ils paient, l'ARTEC a ordonné aux opérateurs cités ci-dessus de trouver ensemble les solutions techniques pour dénouer la situation. Par la même occasion, l'autorité prendra les mesures nécessaires permises par la loi n°2005-023 du 17 octobre 2005 modifiée et complétée par la Loi n° 2021-035 du 27 janvier 2022 portant refonte de la loi n°96-034 du 27 janvier 1997 à l'encontre de l'Opérateur fautif ou qui oppose expressément une résistance à cette injonction.

La régulation participative prônée par l'ARTEC implique que tous les acteurs contribuent au développement du secteur et qu'aucun d'entre eux ne puisse être lésé dans leurs droits respectifs.

Antananarivo, le 21 Juillet 2023

La Direction Générale